

Réf: Dossier N° : 16478

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE SHOES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, VALLON RUE DES JARDINS, 18 BP 2235 ABIDJAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juin 2015, et enregistrés au CEPICI le 31 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE SHOES » .

Objet: L'importation, la distribution et la vente de chaussures, chaussettes, sacs, baguages, et tout autre article de maroquinerie et de textiles. En général, l'importation, la distribution et la vente de tous produits destinés à l'habillement. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, VALLON RUE DES JARDINS, 18 BP 2235 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur JAMIL HICHAM.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20047 du 31/08/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7387 du 31/08/2015

Pour Avis

Le CEPICI

